



2021 RENTRÉE SCOLAIRE



Contact presse **Cassandre Germain**
cassandre.germain@loiret.fr • 02 38 25 43 93

SOMMAIRE

Introduction

PARTIE 1 : Inciter les jeunes à devenir acteurs et citoyens

- I. Développer le sens de l'initiative citoyenne chez les collégiens
- II. Le Département s'engage pour prévenir et former les jeunes à l'utilisation du numérique
- III. Développer la pratique sportive auprès des jeunes
- IV. Sensibiliser les jeunes à leur avenir professionnel

PARTIE 2 : Préserver l'environnement et sensibiliser les jeunes

- I. Des nouvelles constructions innovantes
- II. Point d'étape de l'opération *1 000 arbres dans les collèges*
- III. La lutte contre le gaspillage alimentaire, un objectif départemental

PARTIE 3 : Des conditions d'enseignement optimales

- I. *Mon e-college loirétain* : le Loiret propose ses services d'aide
- II. Bien manger et bien vivre dans les collèges
- III. Assurer la sécurité des jeunes face à la crise sanitaire

PARTIE 4 : Chiffres clés

Introduction

L'engagement du Département en faveur de l'Education et de la Jeunesse se concrétise par un budget d'environ 78,7 M d'€ en 2021, avec une forte ambition de déployer une politique éducative globale, garante de l'équité des territoires, offrant des conditions de réussite optimales aux jeunes loirétains. Ainsi, la collectivité se fixe des objectifs :

- **Réduire les inégalités et faciliter la continuité éducative**

Le Département du Loiret a lancé en janvier dernier un nouvel outil numérique, appelé *Mon e-collège loirétain*. Pour aider les parents et élèves dans l'utilisation de cet outil, la collectivité poursuit cette année, dès septembre, le développement de différents services d'aide : hotline, webinaires.

- **Prévenir et former les élèves à l'utilisation du numérique**

En parallèle, face à la multiplication des écrans dans notre quotidien, afin de prévenir les jeunes aux méfaits et les former à une utilisation raisonnée du numérique, le Département renouvellera cette année, à la mi-novembre 2021, une quinzaine dédiée à la « prévention et la formation du citoyen numérique de demain ».

- **Introduire les jeunes à la citoyenneté**

L'une des missions du Département porte notamment sur la volonté de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, les inciter à devenir acteurs de leur territoire. Pour la seconde année consécutive, le Département a proposé aux collégiens du Loiret de porter leurs idées dans le cadre d'un budget participatif. 17 projets ont été sélectionnés par les Loirétains et seront réalisés en 2022.

- **Promouvoir une restauration de qualité**

Le Département et les établissements publics locaux d'enseignement, se sont toujours attachés à garantir la qualité des repas, à rechercher la satisfaction des usagers. Le Département du Loiret s'inscrit aujourd'hui dans la démarche du Plan Alimentaire Territorial en lien avec la Chambre de l'Agriculture, afin de développer les circuits courts et l'offre locale.

- **Sensibiliser à la préservation de l'environnement**

Grande nouveauté cette année, le Département du Loiret ouvre deux nouveaux collèges inédits en région Centre-Val de Loire. En effet, il s'agit des premiers établissements scolaires avec une isolation en paille. Parmi les acteurs présents sur le territoire, les collégiens du Loiret, sensibilisés à ces sujets, agissent à leur tour en faveur de l'environnement. Dans cette lignée, le Département a lancé l'année dernière l'opération inédite *1 000 arbres dans les collèges*. À ce jour, 50% de l'opération a été réalisée.

- **Offrir des conditions d'accueil optimales**

Le Département s'adapte et investit quotidiennement afin de permettre à chaque collégien d'étudier dans les meilleures conditions. C'est dans ce cadre que le Département a construit les deux nouveaux collèges à Pithiviers et Dadonville. La première phase des travaux d'extension du collège de Tigy sera également livrée à la rentrée. De plus, tout au long de l'été, le Département réalise des travaux d'entretien batimentaire dans 39 établissements loirétains, pour un montant de plus de 4,8 M€.

**Parce qu'un collège où l'on mange bien et où l'on vit bien
est un collège où l'on apprend bien !**

PARTIE 1 : Inciter les jeunes à devenir acteurs et citoyens

I. Développer le sens de l'initiative citoyenne chez les collégiens

Des budgets participatifs

Le 30 novembre 2020, le Département a lancé pour la seconde année consécutive un budget participatif destiné aux collégiens, sur la plateforme atelierdevosidees.loiret.fr.

Avec ce dispositif, qui donne aux citoyens la possibilité de choisir l'affectation d'une partie du budget de la collectivité, le Département entend valoriser la participation et éveiller chez les jeunes un sens de l'initiative citoyenne :

- **En offrant à chaque élève la possibilité de s'impliquer** dans la vie du territoire. Dans le cadre de ce budget participatif, les projets des collégiens portent sur 4 thématiques (Avenir, éducation culturelle et artistique, citoyenneté, santé) ;
- **En faisant appel à tous les Loirétains pour voter** sur la plateforme, et donc décider des projets qui seront financés et réalisés.



Du 30 novembre 2020 au 28 février 2021, les collégiens du Loiret ont déposé près de 50 propositions. Un record sur la plateforme participative du Département, qui confirme la motivation des jeunes pour devenir acteurs de leur territoire.

Les 17 projets lauréats reflètent la diversité des besoins exprimés par les élèves : favoriser l'usage du vélo, les pratiques artistiques, la sensibilisation à la biodiversité, la création d'espaces de vie, de détente ou de lecture... Ils devaient s'inscrire dans l'une des quatre thématiques du parcours éducatif de l'Éducation Nationale : avenir (réussite scolaire), art et culture, citoyenneté, et santé.

Ce sont ensuite les Loirétains qui ont voté pour 17 des 28 projets présélectionnés par le jury. Le Département consacrera en 2022 une enveloppe de 80 000 € à la réalisation de ces projets.

En 2019, le Département avait lancé un budget participatif en faveur de l'environnement, destiné aux collégiens. Installation d'une ruche pédagogique au collège de Neuville-aux-Bois, tri et valorisation des déchets au collège de Bellegarde, etc., 20 projets ont été retenus sur les 30 proposés par les collégiens du Loiret. La collectivité a consacré un budget de 80 000 € pour la réalisation de ces projets, en 2020-2021.

Le parcours citoyen

Fin 2019, le Département du Loiret a mis en place un nouveau dispositif inédit de parcours citoyen à destination des collégiens. Ces parcours ont pour but de permettre aux jeunes Loirétains, par leurs engagements personnels, de prendre conscience de leur statut de citoyen en devenir, de leurs droits et devoirs. L'objectif est d'inciter la jeunesse loirétaine à s'engager et à comprendre les enjeux de la citoyenneté. Durant le premier parcours, 87 jeunes sont partis pour un séjour de 4 jours dans le Loiret et dans la Meuse sur les traces des Premières et Seconde Guerres Mondiales. Quatre jours de témoignages et d'expériences fortes, sur le thème de la mémoire et de l'Histoire, réalisés en partenariat avec

la Meuse. En 2020, le parcours citoyen, dédié à l'environnement, a été annulé en raison de la crise sanitaire.

II. Le Département s'engage pour prévenir et former les jeunes à l'utilisation du numérique

Face à l'intérêt porté à la 1^{ère} édition, le Département renouvelle cette année l'organisation d'une quinzaine dédiée à la prévention et la formation du citoyen numérique de demain, intitulée « Quinzaine de l'Education aux usages numériques des jeunes ». Cette opération aura lieu du 15 au 26 novembre 2021.

Dans un contexte où le numérique devient un outil essentiel de maintien du lien, tant avec la communauté éducative que dans l'ensemble des relations sociales, il apparaît primordial de former les jeunes mais aussi leurs parents à une utilisation raisonnée et responsable des outils numériques.

Durant la quinzaine 2020, 16 collèges et des maisons d'enfants à caractère social (MECS) du Loiret ont participé à des escape-game, consacrés aux traces numériques laissées sur internet.

Annulés l'année dernière en raison de la crise sanitaire, des conférences et des ateliers réservés aux parents et professionnels seront également organisés cette année, sur les thèmes de la santé et du numérique.

Cette action s'inscrit en complémentarité des interventions mises en œuvre dans les collèges sur la prévention des fausses informations circulant sur internet (*Le Vrai du Faux*), dont plus de 3 000 collégiens ont déjà pu bénéficier, et qui ont pu se poursuivre malgré la crise sanitaire.

III. Développer la pratique sportive auprès des jeunes

• Rand'eau Loiret

Rand'eau Loiret est un projet en partenariat avec l'Union nationale du sport scolaire (Unss) du Loiret, le Comité Départemental Olympique et l'Education nationale qui a pour but de :

- ✓ Redonner goût à la pratique physique
- ✓ Sensibiliser au respect de l'environnement (biodiversité de la Loire et du canal, découverte du milieu naturel,...)
- ✓ Découvrir une partie du patrimoine que représente le « triangle d'eau ».

Ce projet est proposé du 20 au 24 septembre 2021. Ce sont 5 journées de randonnée et de canoë (300 bateaux) sur le « triangle d'eau » qui concernerait entre 2000 et 3000 jeunes.

• Terre de Jeux 2024 – label « Génération 2024 »

Le label « Génération 2024 » est un élément fort du label général « Terres de Jeux Paris 2024 » et a pour but d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Cette labellisation est proposée dans les projets d'établissement. Elle est le fruit d'une volonté commune et d'un partenariat établi entre l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental du Loiret.

Sur le plan national, c'est un appel à projet pluriannuel qui ambitionne de labelliser 20 % des établissements scolaires d'ici 2024 sur tout le territoire.

Sur le plan départemental, l'objectif est d'accompagner un maximum d'Associations Sportives des collèges (AS), avec, entre autre, un soutien financier de 1 000€ pour l'association sportive de l'établissement.

17 collèges publics et privés sont à ce jour labélisés, dont 14 l'ont été sur l'année scolaire 2020/2021.

IV. Sensibiliser les jeunes à leur avenir professionnel

- **Stage 3^e**

Pour la 5^{ème} année consécutive, le Département a décidé de financer une plateforme de recherche de stage intitulée "Décroche ton stage". Plus de 700 annonces d'entreprises et d'administrations sur tout le territoire loirétain ont permis à des élèves de 3^{ème} de trouver des stages correspondants à leurs attentes.

Malgré une importante diminution du nombre de stages effectués, la plateforme a continué de fonctionner pendant la crise sanitaire et devient progressivement un outil incontournable pour les professeurs principaux des élèves de 3^{ème} de tous les établissements loirétains.



En 2020/2021, les services départementaux ont eux-mêmes déposé une vingtaine d'annonces proposant des stages qui ont abouti à l'accueil de 25 stagiaires de 3^{ème}.

Le site est facile à utiliser et permet de mettre les candidats en contact direct avec les entreprises. Des guides d'utilisation destinés aux jeunes eux-mêmes mais aussi aux entreprises et aux établissements scolaires peuvent être distribués et sont accessibles sur la plateforme.

De nouveaux services tels que des vidéos de découverte virtuelle des métiers en direct ou en replay vont être proposés cette année.

- **Vidéos pédagogiques sur la mixité des métiers des agents départementaux**

Des capsules vidéos ont été réalisées par le Département afin de présenter différents métiers et dépasser les stéréotypes de genre (exemple : une femme sapeur-pompier, un homme secrétaire, etc...). Ces vidéos sont mises à disposition de l'Education Nationale (enseignants, Rectorat) pour devenir des supports pédagogiques, à travers la plateforme ONISEP, accessible au sein de l'ENT.

PARTIE 2 : Préserver l'environnement et sensibiliser les jeunes

Dans le cadre des politiques visant à limiter l'ampleur du réchauffement climatique et dans la continuité des actions menées par la collectivité depuis 10 ans, le Loiret s'engage dans des actions concrètes notamment avec les collèges.

Le bilan carbone des collèges va permettre de travailler différents leviers pour limiter les émissions de gaz à effet de serre notamment dans le cadre de la construction et les équipements des collèges, la production des repas, les moyens de transports utilisés par les collégiens et les usages numériques.

Des projets d'éducation à l'environnement continueront à être développées en partenariat avec l'Education nationale pour valoriser les initiatives et agir ensemble pour préserver l'avenir de la planète (parcours citoyen, forum départemental des éco-délégués, budget participatif etc..).

I. Des nouvelles constructions innovantes

Le Département du Loiret ouvre cette année deux nouveaux collèges inédits en région Centre-Val de Loire, à Pithiviers et Dadonville. En effet, il s'agit des premiers établissements scolaires avec une isolation en paille.

Le Département du Loiret a inscrit le projet dans une démarche tournée vers l'avenir, aussi bien d'un point de vue environnemental que social. Ces nouvelles constructions sont vertueuses sur le plan énergétique, en accord avec les exigences que s'est fixée la collectivité en termes de transition écologique.

Les édifices ont été réalisés selon des méthodes de construction soucieuses du respect de l'environnement. Les matériaux utilisés sont biosourcés. Les bâtiments sont labellisés à énergie positives (BePOS) et sont certifiés Haute Qualité Environnemental (HQE). L'isolation a été ainsi réalisée à partir d'un mélange de chanvre-lin-coton mais également de paille. Les deux collèges produiront davantage d'énergie qu'ils n'en consommeront. Pour exemple, l'eau de pluie est récupérée pour les sanitaires.

Suite à l'audit HQE en phase programme - conception, les deux collèges sont à ce jour certifiés HQE niveau « Excellent » (certificat délivré le 02/10/2020).



Façade du collège Denis-Poisson Pithiviers (crédit : Vincent Bourgoïn Architecte/ Archi Graphi).



Façade du collège des Grandes Plaines de Dadonville (Crédit Blatter Dauphine Architecture / Archi Graphi)

II. Point d'étape de l'opération 1 000 arbres dans les collèges

Le Département du Loiret a lancé en juin 2020 une opération inédite de plantation de 1 000 arbres dans les collèges du territoire.

À ce jour, 658 arbres et arbustes ont été plantés dans 13 des 22 collèges ciblés. Les prochaines plantations interviendront à l'automne 2021, dans les collèges de Pithiviers, Dadonville et Orléans Nord-Est. Le programme se poursuivra en 2022, avec les collèges de Villemandeur, Courtenay, Sully-sur-Loire, Meung-sur-Loire, etc.

À travers ce projet, l'objectif est multiple :

- végétaliser les cours des établissements afin d'offrir un cadre plus agréable aux collégiens,
- lutter contre la canicule grâce aux espaces de fraîcheur et aux espaces d'ombre créés par les arbres,
- sensibiliser les collégiens à la biodiversité.

Les arbres sont plantés au sein des établissements selon leurs spécificités : dans les cours, dans les espaces verts existants, aux pourtours des collèges.

Une attention particulière sera portée au choix de l'essence des arbres. Ils seront résistants aux effets du changement climatique.

Menée en concertation avec les principaux des collèges, cette opération fait l'objet de projets pédagogiques avec les collégiens, à l'image des projets qui ont été choisis lors du budget participatif qui s'est déroulé de janvier à avril de cette année.

Elle s'inscrit dans le cadre du soutien apporté par le Département à la filière horticole, à travers lequel la collectivité a acheté 500 000 € de productions aux horticulteurs du Loiret.

III. La lutte contre le gaspillage alimentaire, un objectif départemental

L'action de lutte contre le gaspillage alimentaire est inscrite dans le rapport du bilan carbone du Département au même titre que d'autres actions, telles que le don de denrées aux associations, la mise en place du menu végétarien, le recours aux circuits courts...

Pour aller au-delà des objectifs règlementaires et s'inscrire dans la démarche « Loiret en tête » liée au développement durable, le Département développe la thématique du gaspillage alimentaire. En effet, l'ensemble des collèges est aujourd'hui doté d'une table de tri et les actions de sensibilisation des convives vont être accentuées.

Le gaspillage alimentaire n'est pas seulement à prendre en compte du point de vue de l'utilisateur mais constitue aussi un enjeu dans la production des repas.

Associé au logiciel déjà en place sur les valeurs nutritionnelles (Menu'co), le déploiement en 2021-2022 du module informatique permettra de recueillir de manière efficiente des données chiffrées et répertoriées.

En effet, le module Gaspillage de Menu'co est un outil d'aide au suivi des déchets.

Il permettra de :

- Mettre en place des sessions et des étapes de pesées tout au long de la production et également côté convives,
- Reporter les pesées, afin d'avoir des données chiffrées,
- Reporter et extrapoler ces données, afin d'en déterminer des plans d'amélioration.

Face aux besoins croissants de denrées des associations d'aide alimentaire et aux enjeux de lutte contre le gaspillage alimentaire, le Département a par ailleurs impulsé et facilité la mise en place du don alimentaire au profit d'associations caritatives.

Dans ce cadre, des opérations de dons alimentaires des excédents de cantines sont menées au profit des Restos du cœur, après avoir obtenu une autorisation des services vétérinaires, Directions départementales de la protection des populations (DDPP). Prévenue par les chefs cuisiniers des collèges, l'association récupérait les denrées par camion frigo en matinée, qui sont ensuite déposées, le midi, dans l'un des quatre centres de l'agglomération (Saran, Saint-Jean-le-Blanc, Fleury-les-Aubrais, La Source) et données dans l'après-midi.

PARTIE 3 : Des conditions d'enseignement optimales

I. Mon e-college loirétain : le Loiret propose ses services d'aide

Une hotline pour les familles des collégiens

Pour la rentrée 2021/2022 et jusqu'aux vacances d'automne, le Département du Loiret propose à nouveau son service de hotline téléphonique, en particulier pour les parents d'élèves de 6^{ème}, pour la création des nouveaux comptes.

Les familles des collégiens pourront contacter le 02 36 99 27 00, les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h30 et les mercredis de 14h00 à 17h00 et se faire former dans la création de leur compte personnel et le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s). Elles pourront ainsi échanger avec l'équipe de services civiques mise à disposition par le Département dans le cadre de sa nouvelle politique d'inclusion numérique.

Un accompagnement visio pour l'utilisation de l'outil

8 webinaires pour accompagner les parents dans l'usage de l'Environnement numérique de travail (ENT) seront de nouveau proposés en partenariat avec CANOPE entre mi-septembre et mi-octobre.

Qu'est-ce que « Mon e-collège loirétain » ?

Mis à disposition en janvier 2021, « Mon e-collège loirétain » est un ensemble de services numériques choisis et ouverts aux acteurs de la communauté éducative (élèves, familles, enseignants, personnels de direction, vie scolaire) d'un établissement scolaire. Il permet d'accéder, selon son profil et son niveau



d'habilitation, à de nombreux services et contenus numériques (notes, absences, cours en ligne, partage et stockage de fichiers, diffusion d'informations aux familles, partage de vidéos, suite bureautique ...). Tous les collégiens du Loiret disposeront des mêmes outils de travail en ligne, dont ils pourront faire usage en classe et à la maison. Ce service a vocation à réduire les inégalités et à faciliter la continuité éducative, notamment en cette période de crise sanitaire (cours en ligne, messagerie...).

Cette année, de janvier à juin 2021, la nouvelle plateforme a comptabilisé en moyenne 645 000 connexions par mois. Près de 70% des connexions sont établies par les élèves, 25% par les parents d'élèves et 5% par les enseignants. Les services les plus consultés sont les cours en ligne, les mails mais aussi les informations concernant l'établissement.

II. Bien manger et bien vivre dans les collèges

Des travaux d'entretien tout l'été, des restaurants scolaires de qualité... Malgré la crise sanitaire et un contexte économique difficile, l'effort du Département du Loiret reste constant en matière de politique éducative. L'ambition de la collectivité est de déployer une politique éducative garante de l'équité des territoires en proposant de meilleures conditions d'enseignement et de vie aux collégiens.

Des investissements conséquents pour une vie collégienne de qualité

- **Un PPI qui se poursuit**

Le Département poursuit des investissements conséquents afin d'adapter les besoins sur l'ensemble du territoire, pour un montant d'environ 100 M€ sur 5 ans, en offrant des conditions optimales d'accueil et d'enseignement tout en répondant à l'évolution démographique locale analysée et suivie au titre de la sectorisation.

- **Cinq projets achevés**

Après les travaux d'extension de la demi-pension du collège de Poilly-Lez-Gien réceptionnés en août 2016, la restructuration de la demi-pension du collège de La Ferté Saint Aubin s'est achevée en décembre 2018.

Le collège d'Orléans nord-est, dont la livraison a été retardée en raison de la crise sanitaire, a ouvert ses portes aux élèves lors de la rentrée de janvier 2021.

La reconstruction de la demi-pension du collège de Beaugency, dont la livraison a été retardée en raison de la crise sanitaire, a pu être mise en service en janvier 2021.

Les collèges de Pithiviers et Dadonville, construits en remplacement du collège Denis Poisson, ont été livrés cet été et accueilleront à la rentrée scolaire les premiers élèves.

- **Les projets en phase de travaux**

L'extension/restructuration du collège de Tigy : pour une capacité théorique de 600 contre 500 aujourd'hui. Les travaux ont débutés en juin 2020 et se déroulent, en site occupé, en 2 phases d'une année chacune. La première phase du chantier est achevée avec la mise en service à la rentrée de septembre 2021 du corps central de bâtiment et de la demi-pension. Durant les travaux, une grande partie des enseignements a lieu dans des locaux provisoires. La livraison de la seconde phase est prévue pour la rentrée de septembre 2022.



- **Les projets en phase d'études**

Différentes études préalables ont été conduites ou engagées :

- ✓ Des démarches avec la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle en vue de reconstruire le collège André Malraux.
- ✓ Des études de faisabilité ont été menées concernant :
 - le collège du Chinchon à Montargis,
 - le secteur nord-ouest de la Métropole orléanaise notamment sur le collège La Montjoie à Saran et sur le secteur d'Ormes,
 - le sud de la Métropole orléanaise.
- ✓ Des études de faisabilité ont été engagées pour le collège Clos Ferbois à Jargeau.

Au-delà de ces projets d'envergure au titre du PPI des collèges, d'autres investissements sont réalisés par le Département en 2021 afin de permettre l'accueil des élèves dans de bonnes conditions.

- ✓ L'extension du collège Jean Joudiou à Châteauneuf-sur-Loire a été mise en service début 2021. Le nouveau bâtiment comprend 3 salles d'études transformables en salle polyvalente, 3 salles de classe banalisées, un préau, ainsi qu'un bloc sanitaire supplémentaire pour les élèves.

Par ailleurs, 39 collèges font l'objet de travaux en 2021 pour un total de 4.8 M€, dont :

- ✓ la restructuration des pôles vie scolaire des collèges Alain Fournier à Orléans et Paul Eluard à Chalette sur Loing
- ✓ l'installation de classes modulaires : 2 au collège de Saran et 1 classe de musique au collège d'Ingré
- ✓ le réaménagement de 4 salles de sciences au collège Condorcet à Fleury les Aubrais
- ✓ la construction de 2 préaux au collège du Chinchon à Montargis
- ✓ le réaménagement de l'accueil au collège Jean Mermoz à Gien
- ✓ Une attention particulière est accordée aux équipements sanitaires mis à disposition des élèves, et ce d'autant plus dans le cadre de la crise sanitaire. 6 collèges ont ainsi fait l'objet d'ajout ou de rénovation de sanitaires (collèges Charles Rivière à Olivet, Jean Pelletier à Orléans, Clos Ferbois à Jargeau, Condorcet à Fleury les Aubrais, Albert Camus à Briare et Jeanne d'Arc à Orléans)
- ✓ Les travaux de mise en accessibilité des établissements se sont poursuivis. Ce sont au total 11 collèges qui ont fait l'objet de ce type de travaux qui permettent de faciliter l'accueil des élèves en situation de handicap et leur inclusion dans l'établissement scolaire.

De nouveaux engagements afin de promouvoir l'égalité des droits et des chances : l'ouverture de six classes ULIS en 2021

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a posé le principe de scolarisation prioritaire des élèves handicapés en milieu scolaire ordinaire.

La scolarisation en milieu ordinaire peut être individuelle avec d'éventuels aménagements ou collective au sein des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

L'engagement départemental se traduit par l'ouverture de 6 nouvelles classes ULIS en septembre 2021 dans les collèges de Dadonville (2 classes ayant été maintenues au collège de Pithiviers), Jean Mermoz à Gien, Jargeau, le Malesherbois, Saint Exupéry à Saint Jean de Braye et Trainou.

Le Département accompagne l'Education nationale et étudie les lieux d'implantation possibles, mène les travaux nécessaires à ces ouvertures d'ULIS (à l'exemple des travaux de cloisonnement au collège du Malesherbois) et fournit les mobiliers et équipements informatiques.

À la rentrée scolaire de septembre 2021 : 48 collèges publics accueillent 55 ULIS, pour un total d'environ 630 élèves.

Par ailleurs, la scolarisation en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) constitue une voie d'orientation supplémentaire destinée aux élèves en grande difficulté scolaire.

À la rentrée scolaire de septembre 2021 : 15 collèges publics accueillent une SEGPA, pour un total d'environ 810 élèves.

La sectorisation, un levier pour optimiser l'accueil des collégiens

La sectorisation des collèges relève de la compétence des départements. La hausse des effectifs se poursuit dans le Département.

À la rentrée 2021, les collèges publics loirétains devraient accueillir près de 31 700 collégiens, soit une légère hausse par rapport à l'année précédente.

Dans ce contexte de hausse continue des effectifs mais surtout de la construction de deux nouveaux collèges à Pithiviers et Dadonville, des modifications de la sectorisation ont lieu à la rentrée scolaire 2021. Ces modifications impactent, outre les collèges de Pithiviers et Dadonville, le collège Victor Hugo à Puiseaux, le collège Gutenberg au Malesherbois et le collège Léon Delagrangé à Neuville-aux-Bois.

Afin d'être au plus près des besoins, le Département mène actuellement des études de sectorisation sur plusieurs territoires.

La promotion d'une restauration scolaire de qualité

Le Département du Loiret s'inscrit aujourd'hui dans la démarche du Plan Alimentaire Territorial en lien avec la Chambre de l'Agriculture. En effet, la restauration collective de par sa puissance d'achat est considérée comme un fort levier pour favoriser une alimentation plus saine et durable. C'est dans cette perspective que la loi Alimentation (EGALIM) du 30/10/2018 réoriente l'approvisionnement de la restauration collective publique vers des produits durables (c'est-à-dire la qualité des produits) souvent associés à des produits locaux (c'est-à-dire l'origine des produits) : d'ici 2022, la loi EGALIM prévoit en restauration collective 50% de produits durables dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

- **Adhésion du Département à Restau'co**

Dans ce contexte, l'adhésion du Département à l'association interprofessionnelle Restau'co permet de s'engager dans le respect du Plan Alimentaire (via le logiciel Menu'co) et propose des actions de formations notamment sur le gaspillage alimentaire. Ces outils constituent ainsi une base de travail pour atteindre les objectifs réglementaires.

Cette adhésion permet de mettre à disposition des chefs de cuisine en production un logiciel de gestion du plan alimentaire. Ce logiciel (menu'co) permet de satisfaire aux obligations réglementaires du GEMRCN (obligations nutritionnelles). Aussi les chefs de cuisine ont été formés sur cette thématique. Aujourd'hui 6 chefs de cuisine (Jargeau, Ingré, Fleury-les-Aubrais, Beaune-la-Rolande, Artenay et Sully-sur-Loire) sont identifiés comme relais pour leurs collègues.

L'adhésion permet également de bénéficier d'une journée de formation dont le contenu peut être librement déterminé par la collectivité. Aussi dans la volonté de s'inscrire dans la démarche du PAT et de cibler les collèges volontaires pour porter des projets, plusieurs rencontres avec l'ensemble des chefs de cuisine ont ainsi pu être organisées.

- **Développement des circuits courts et de l'offre locale**

En lien avec le partenariat avec la Chambre de l'Agriculture, les collèges sont invités à utiliser l'outil Approlocal. Cet outil permet aux producteurs de mettre à disposition des consommateurs leurs produits (quantité et prix sont indiqués). Le consommateur peut alors passer commande via l'outil. Des accompagnements et visites sur sites ont été organisés

par la Direction de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur (DEJES) et la Chambre de l'Agriculture sur toute l'année scolaire 2019-2020, des rencontres de mises en relation sur les territoires ont également été proposées. La démarche se poursuivra avec du sourcing de producteurs locaux et le travail de mise en relation avec les collèges.

Dans une démarche d'optimisation des coûts visant à l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, le Département du Loiret a conclu une convention avec la Ville d'Orléans pour assurer la restauration de 16 collèges du Loiret. Cette délégation vise plusieurs points essentiels : le recours à des produits issus des circuits de proximité, le respect de la saisonnalité, le soutien à la structuration de filières agricoles locales, l'optimisation des coûts et la prise en compte du développement durable.

Sécurité : une priorité de tous les instants

Face aux événements tragiques du 13 novembre 2015, le Département du Loiret, en lien avec ses partenaires a immédiatement engagé des travaux afin d'accroître la sécurité de ses usagers et des agents.

Tous les collèges ont fait l'objet de travaux de sécurisation. La solution personnalisée, concertée avec les établissements, se poursuit selon une programmation fondée sur une cartographie des risques.

Le Département œuvre en faveur de la continuité éducative des collégiens

100 % des collèges sont raccordés au Très Haut Débit et disposent d'une connexion WiFi dans l'ensemble des espaces intérieurs.

La maintenance informatique est prise en charge par le Département pour les 58 collèges publics.

En 2021, le Département consacre 950 000 € pour le renouvellement du parc informatique des collèges.

Un effort constant est maintenu en faveur des collèges privés

Le Département maintient ses efforts financiers en faveur des collèges privés :

- ✓ 3,35 M€, c'est l'enveloppe forfait externat consacré aux collèges privés au titre du budget 2021
- ✓ Une aide facultative, l'aide à la restauration scolaire : 1 € par repas

Depuis 2009, le Département verse une participation aux frais de repas des collégiens du secteur privé.

Cette aide, fixée à 1 €/repas, est versée par trimestre directement aux OGEC (organismes de gestion des établissements catholiques d'enseignement) dans le cadre d'un conventionnement.

- ⇒ 384 000 €, c'est le montant de l'aide à la restauration scolaire versé au titre de l'année 2020 (nombre de repas moindre en raison de la crise sanitaire et de la fermeture des collèges)

III. Assurer la sécurité des jeunes face à la crise sanitaire

Dans le cadre de la crise sanitaire, les 564 agents départementaux, répartis dans les collèges publics, mettent en œuvre le protocole sanitaire établi par le Ministère de l'Éducation. Les agents assurent les missions d'accueil, d'entretien des locaux, de maintenance bâtementaire et de restauration.

Placé en niveau jaune, tous les élèves des collèges sont accueillis en présentiel dans les établissements.

Les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), une distanciation de 2 mètres est respectée.

Les gestes barrières restent les premiers alliés et seront appliqués en permanence : lavage de mains, aération et ventilation des classes, port du masque, etc.

Les agents départementaux des établissements, effectuent le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels, notamment les tables du réfectoire, après chaque service.

En ce qui concerne la restauration scolaire, dans la mesure du possible, les mêmes élèves déjeuneront tous les jours à la même table.

PARTIE 4 : Chiffres clés

- **78,7 M €** : budget consacré par le Département à l'Education et la Jeunesse en 2021, dont :
 - **23,7 M €** en fonctionnement
 - **54,9 M €** en investissement
- **1,86 M €** : montant de la dotation totale de fonctionnement allouée par le Département aux 58 collèges publics en 2021
- **567 994 €** : montant total de l'aide au petit équipement allouée par le Département aux 58 collèges publics en 2021
- **31 680** : nombre de collégiens publics pour l'année 2021-2022
- **4 608** : nombre de collégiens privés pour l'année 2020-2021
- **3,40 €** : prix facturé aux familles pour un repas proposé aux collégiens
- **22 000** : nombre de repas servis quotidiennement
- **129** : nombre d'agents départementaux en restauration pour l'ensemble des sites
- **560** : nombre d'agents départementaux dans les collèges publics
- **58** : nombre de collèges publics dans le Loiret
- **12** : nombre de collèges privés dans le Loiret



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • services.loiret.fr